



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE

Avis est donné que conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes, la trésorière et directrice générale adjointe dépose le rapport financier de la ville de Montréal-Est, ainsi que le rapport de l'auditeur externe qui lui a été transmis, pour l'année 2024, lors de la séance ordinaire du 21 mai 2025 à 19h tenue à l'hôtel de Ville situé au 11370 rue Notre-Dame Est.

Donné à Montréal-Est, ce 12 mai 2025.

Me Olivier Pelletier
Greffier